AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-4-68 776156

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément nº 2 au Bulletin nº 91 - 1968 - 7

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du poirier et du pommier

Les prochaines pluies provoqueront encore des projections d'ascospores importantes, alors que l'adoucissement de la température a amené un net accroissement de la surface foliaire réceptive. Les risques de contamination demeurent donc très sérieux.

En outre, des taches sont susceptibles d'apparaître après le 20 avril dans les vergers mal protégés au début de ce mois.

Un nouveau traitement devrait donc être mis en place avant les premières précipitations à venir.

INFORMATIONS

Araignées rouges (Panonychus ulmi) :

Les éclosions d'oeufs d'hiver, commencées au cours des tout derniers jours du mois de mars, se sont poursuivies lentement jusque vers le 10 avril puis se sont accélérées pour devenir, alors, importantes.

Sur les arbres porteurs de très nombreux oeufs, des dégâts sont déjà visibles sur les jeunes feuilles situées à la base des charpentières. Dans ce cas, un traitement très soigné devrait être effectué vers le milieu de la semaine du 22 au 28 avril.

Sur les arbres moins gravement contaminés, attendre un nouveau bulletin pour intervenir.

Lorsque la floraison est en cours, choisir un acaricide non toxique pour les abeilles (Produits homologués : Dicofol, Diéthion, Phosalone ; Produits en autorisation provisoire de vente : Chlorphénamidine, Thioquinox).

CULTURES LEGUMIERES

Fraisiers

Maladies des taches rouges et pourriture grise (botrytis) : Nous rappelons les termes du précédent bulletin (10 avril 1968).

P.1149

EDITION SPECIALE SUR LES PRODUITS PESTICIDES HOMOLOGUES

RECTIFICATIF :

Produits Pesticides Homologués

Carpocapse des pommes et des poires : ajouter

- phosalone - 60 g/hl

Acariens des arbres fruitiers : ajouter

- vamidothion : 50 g/hl

Oïdium des cultures légumières : ajouter

- dinocap : 25 g
- dinocap poudrage
- soufres micronisés : 600 g de soufre pur (dose max.)

Produits Pesticides en A. P. V.

Petite altise du colza : ajouter

- médathion

Grosse altise, méligèthe : ajouter

- médathion

Charançon des tiges : ajouter

- médathion

Charançon des siliques : ajouter

- médathion

Mouche de la carotte : ajouter

- trichloronate (traitement du sol - granulés et pulvérisation)

Mouche de l'oignon :

à la quatrième ligne : au lieu de "trichloronate (traitement des plants)
lire "trichloronate (traitement des semences)

Mouche de la cerise : ajouter

- endothion
- phosphamidon

BALMA, le 18 avril 1968

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX